

Royal des Finances. Par un Arrêt du Conseil d'Etat de Sa Maj., la Monnoye d'*Angers* est supprimée, & les Officiers remboursés de la finance de leurs Charges. Un autre Arrêt du même Conseil rendu le 30. Juin sur le rapport du Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat, attribué au Marquis de Montoreau de Souches, Grand Prévôt de France, ou à ses Lieutenans, toute juridiction sur les Commis des Bureaux de la Cour, privativement à tous les Juges des Lieux où la Cour se trouvera.

X. La revûe des quatre Compagnies des Gardes du Corps & des Grenadiers à cheval se fit le 28. au *Champ de Mars* près de Marly, & le premier Juillet celle des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde dans la seconde Cour du Château de Versailles. Le Roi & Mgr. le Dauphin furent présens à ces deux Revûes, passerent dans les rangs, & virent faire diverses évolutions à ces belles Troupes. Le 6. la Cour partit de *Versailles* pour *Compiègne*, où elle fera quelque séjour. Mr. le Cardinal la suivit le lendemain, & y arriva le 10.

XI. Les faveurs que le Roi a accordées dans le cours du mois de Juin, sont entr'autres, la grande Croix de l'Ordre militaire de *St. Louis* avec la pension qui y est attachée, à Mr. de la Billarderie, Lieutenant-Général de ses Armées, & Major des Gardes du Corps. Mr. de Varennes, Marechal de Camp, & le Comte de Silly, Brigadier, ont été faits Commandeurs du même Ordre; & le Gouvernement de Charlemont, vacant par la mort du Marquis de Silly, est donné au Marquis de Leuville, Lieutenant Général.

XII. Le 19. du même mois l'Academie des Sciences reçut des Lettres de ses Députés au Perou, écrites de *Quito* sous la ligne, & datées du 7. Octobre 1737. Ces Députés qui sont Mrs. Godin, de la
Conde-